

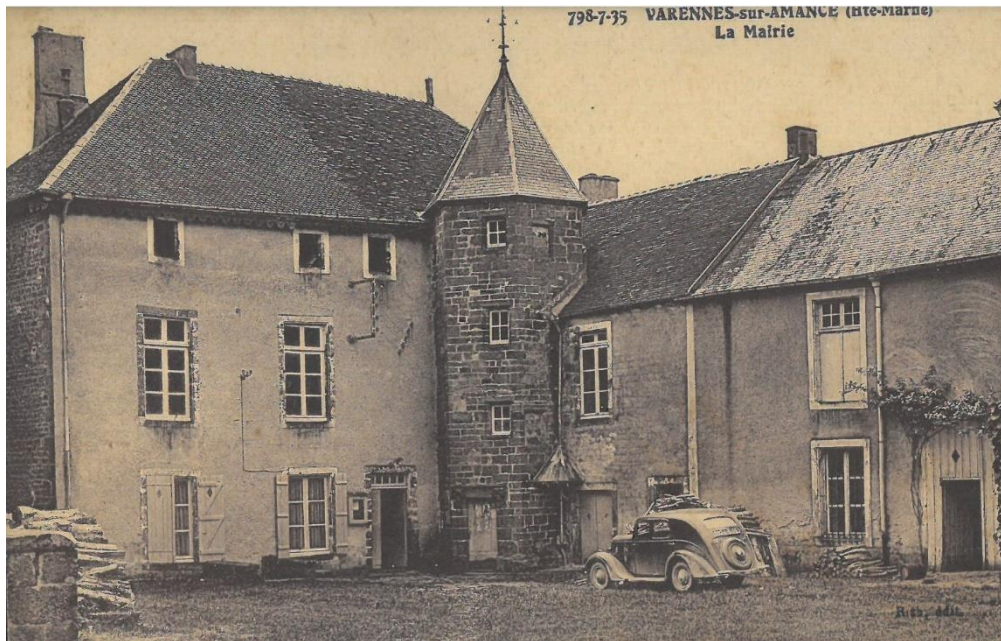
**INSCRIPTION AFFOUAGE 2019/2020**

**PERMANENCES :** LUNDI 14 OCTOBRE : 9H30/12H : AGENCE POSTALE  
MARDI 15 OCTOBRE : 9H30/12H et 14h/16h secrétariat mairie  
MERCREDI 16 OCTOBRE : 9H30/12H : AGENCE POSTALE  
JEUDI 17 OCTOBRE : 9H30/12H et 14H/16H secrétariat mairie  
VENDREDI 18 OCTOBRE: 9H30/12H AGENCE POSTALE  
SAMEDI 19 OCTOBRE : 9H/11H30 AGENCE POSTALE

**PREVOIR LE PAIEMENT DE L’AFFOUAGE A L’INSCRIPTION .**



## GAZETTE N°24



Chères Varennaises et Varennais,

Le temps automnal est au rendez-vous, l'été a été dur par les grosses chaleurs. Nous espérons que vous avez réussi à les surmonter. Nous remercions tous ceux qui ont pris soin des fleurs et ainsi ont aidé M. Vallée, l'employé saisonnier.

Nous remercions également toutes les personnes qui s'investissent dans l'entretien des édifices religieux de la commune.

Effectivement, nous avons bien fait d'être prudent sur la gestion des espaces verts. Ce que nous craignions se révèle exact, car nous aurions été obligés de financer une grosse partie de cette gestion à la communauté de communes avec les finances de la commune. Mais en ayant pris un saisonnier, nous sommes restés en dessous de la limite de ce que la communauté de communes va nous restituer en compensation pour la compétence « gestion des espaces verts », qui nous a été redonnée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Malou Denis, Maire de Varennes sur Amance.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019 :**

- **TRAVAUX SUR LE FOSSÉ DE LA VOIE COMMUNALE N°2 DE LA CÔTE AUX FEVES :**  
Le Maire expose un devis concerné les travaux de renforcement du fossé de la voie communale n°2 de la Côteaux Fèves.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande au Maire de faire établir un autre devis
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SAVOIR FAIRE : CONVENTION RELATIVE A LA GESTION COMMUNE RELATIVES AUX INTERVENTIONS SUR LES RÉSEAUX UNITAIRES A SAVOIR LE CURAGE DES RÉSEAUX ET LA DÉRATISATION**  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention relative à la gestion commune de prestations relatives aux interventions sur les réseaux unitaires à savoir le curage des réseaux et la dératisation
- **CRÉATION D'UN MARCHÉ COMMUNAL SUR LA COMMUNE DE VARENNES SUR AMANCE : SUPPRESSION DE LA DELIBERATION**  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide  
- d'annuler la délibération n° 2019-48 en date du 25 juin 2019 relative à la création d'un marché communal sur la commune de Varennes sur Amance  
- de décider de reporter sa décision concernant le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public
- **SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT : EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Le conseil municipal, après examen, décide d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration, figurant en annexe, et de donner acte à Mme le Maire de cette communication.
- **CHATS ERRANTS : MISE EN PLACE D'UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION**  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide  
- d'accepter la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis  
- d'effectuer une première campagne de stérilisation et d'identification pour 20 chats
- **DISPOSITIF "PARTICIPATION CITOYENNE"**  
Le Maire expose à l'assemblée le dispositif baptisé "Participation citoyenne" proposé par la Gendarmerie Nationale.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de refuser de signer le protocole de participation citoyenne.
- **Questions diverses :**  
**Nettoyage du clocher**  
L'assemblée demande de faire établir un devis pour le nettoyage du clocher de l'église.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019 :**

- **INSCRIPTION A L'ÉTAT D'ASSIETTE 2020**  
Après avoir délibéré, le conseil municipal **SOLLICITE** l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2020 :

### **Parcelles dont le passage est demandé (coupes réglées)**

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
16	9.33	A1
18	9.33	ACT
30.1	4.45	RS
32.1	2.81	RS
33	9.94	ACT

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT DE LA CLECT 2019**  
Vote : 0 Pour 7 Contre 0 Abstentions  
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de REFUSER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant évaluation des charges transférées en 2019.
- **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA BERGE DE FOSSÉ DU CHEMIN DE LA CÔTE AUX FÈVES**  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide  
- de retenir le devis de l'entreprise BONGARZONE 52500 POINSON LES FAYL pour les travaux de renforcement de la berge de fossé du chemin de la Côte aux Fèves pour un montant de 13 698.00 € HT  
- d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental (30 %)
- **CIMETIÈRE COMMUNAL : FOURNITURE ET POSE D'UNE STÈLE DU JARDIN DU SOUVENIR**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de retenir le devis de l'entreprise LEMOINE ET FILS 52500 FAYL BILLOT pour la fourniture et la pose d'un pupitre en granit Rose Lilas comprenant 32 cases prévues pour les inscriptions pour le jardin du souvenir pour un montant de 2 255.83 € HT
- de vendre les plaques allant dans les cases prévues pour les inscriptions au prix de 50 € pièce (sans la gravure)

- **MISE EN CONFORMITÉ DES ACCÈS DANS LE CHÂTEAU D'EAU : VALIDATION DE DEVIS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de retenir le devis de l'entreprise CASTELLANI 52600 CHALINDREY pour la mise en conformité des accès dans le château d'eau pour un montant de 16 287.73 €

- **TRAVAUX DIVERS : TAILLE DES ARBRES ET NETTOYAGE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de retenir le devis de DEFIS 52200 LANGRES pour la taille des arbres pour un montant de 3 325.20 €
- de retenir le devis de DEFIS 52200 LANGRES pour le nettoyage du clocher de l'église pour un montant de 400.00 €

- **SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES (SMTPL) : MODIFICATION DES STATUTS**

Vu la délibération du comité syndical du SMTPL en date du 30 septembre 2019 modifiant ses statuts

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres

- **SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES (SMTPL) : ADHÉSION A LA CARTE 2**

Considérant que cette carte nommée "bouquet de nouvelles mobilités" vise à favoriser la mobilité en milieu rural pour favoriser le co-voiturage

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à la carte 2 "bouquet de nouvelles mobilités" proposée par le Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres

- **Questions diverses :**

Maison d'Assistants Maternelles

Le Maire informe l'assemblée que l'Association Les Petits Loups 52400 a prospecté pour trouver deux personnes souhaitant devenir assistantes maternelles à Varennes sur Amance. La commune mettrait à disposition l'appartement du rez-de-chaussée du 2 Place de l'Eglise pour ces personnes.

MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées

Le Maire informe l'assemblée sur un éventuel projet de MARPA sur Varennes sur Amance

Quelques contacts ont été pris et actuellement en attente de la réponse du Président du Conseil Départemental, M. LACROIX.

Travaux pour 2020

L'assemblée propose de mettre au programme des travaux 2020 :

- Réfection de la Rue du Viau
- Mise en peinture de la façade du bâtiment loué au Garage MARTINET JM
- Mise en limite de propriété de quelques compteurs d'eau (1ère tranche)
- Réfection des escaliers du 2 Place de l'Eglise
- Suppression du pont à bascule pour la sécurité
- Chapelle du cimetière : pose de témoin avant de la décision des travaux à effectuer

Fibre

L'entreprise mandatée par la Région va implanter prochainement une armoire alimentant la fibre à côté de l'autre armoire déjà en place rue du Viau (direction de Vicq)

**Pour toutes ces décisions nous restons à votre disposition pour des compléments d'informations.**

## AVIS

### **ASSOCIATION LES PETITS LOUPS 52400**

Si vous avez quelques petites citrouilles à donner à l'association pour l'atelier Halloween, nous sommes preneurs.

Vous pouvez nous contacter au 03 25 90 26 56

## RAPPEL

1- **Agence postale communale : Les horaires d'ouvertures sont :**  
**Du Lundi au vendredi : 9h30 à 12h**  
**Samedi : 8h30 à 11h**

2- **Secrétariat de mairie : Les horaires d'ouvertures sont :**  
**Le Mardi : 9h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30**  
**Le Jeudi : 9h30 à 11h30**

Le secrétariat de mairie sera fermé du 15 août au 2 septembre 2019 inclus

En cas d'urgence, s'adresser auprès des personnes suivantes :

- Maire : Mme Malou DENIS - 4 rue du Pâquis - 03 25 90 62 32 ou 06 88 50 01 12
- 1<sup>er</sup> adjoint : M. Olivier SAUSSOIS - 36 rue Varandelle - 06 09 02 05 94
- 3<sup>e</sup> adjoint : Mme MAURON Sandra - 21 rue du Viau - 06 20 66 61 14

3- **Bibliothèque : Les horaires d'ouverture sont :**  
**Le Mercredi : 10h00 à 12h00**  
**Le Jeudi uniquement pour les enfants de l'école de Varennes**  
**Le Samedi : 10h00 à 12h00**

Nouvelle responsable : Mme Sandra MAURON

Bénévoles : Mmes Marieke HOOGMA, Bernadette LAURENT, Geneviève MONNOT, Ans PETERS

4- **Au Bar Masqué : Tous les 1<sup>ers</sup> Jeudis de chaque mois**  
Un repas régional sera proposé au menu.  
Une région différente par mois  
Sur réservation uniquement au 03 25 84 64 24

## **DATES A RETENIR**

### **ASSOCIATION LES PETITS LOUPS 52400**

- **Dimanche 13 octobre 2019 : Salle M. Arland**, SUPER LOTO avec buvette, gaufres et croque-monsieur (Réservation conseillée : 06.88.50.01.12)
- **Samedi 30 novembre 2019 : Salle M. Arland**, Théâtre avec la troupeau « Le Hérisson Masqué » de Hortes. Titre de la pièce : « La culotte » de Jean Anouilh

### **AMICALE ST GENGOULF :**

- **Mercredi 30 octobre 2019** : En collaboration avec l'Association Les Petits Loups 52400 : Salle M Arland - Halloween avec projection de film, gouter et défilé dans les rues autour de la salle Marcel Arland.  
Sur réservation au 03.25.90.62.32 ou 07.80.30.12.80 ou 06.64.48.28.06
- **Samedi 2 novembre 2019** : Les Diseurs d'Histoires au Bar Masqué
- **Dimanche 10 novembre 2019** : Salle M Arland - Repas

### **COMMUNE DE VARENNES SUR AMANCE :**

- **Lundi 11 novembre 2019 à 11h30**, cérémonie au monument aux morts.

## BIBLIOTHEQUE

Suite au départ de Mme Vogt Véronique, Sandra Mauron prend la place de responsable au sein de la bibliothèque.

Une réorganisation de ce lieu est prévue fin octobre avec la médiathèque de Chaumont.

S'en suivra l'achat de nouveaux livres.

Toutes les 3 à 4 semaines, un échange de livres a lieu entre Chaumont et Varennes afin d'assurer un renouvellement constant. Vous avez la possibilité de réserver certains ouvrages.

Les écoliers seront accueillis le mardi après-midi à partir de la rentrée de novembre.

La bibliothèque est ouverte pour tous le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

Au plaisir de vous y accueillir.

L'équipe bénévole

## **PROJET D'IMPLANTATION**

### **D'UNE MAM à VARENNES SUR AMANCE**

Le président des Petits Loups 52400, M. Landru, a pris contact avec Pôle Emploi qui a inscrit sur facebook la demande de recherches d'assistantes maternelles.

La commune de Varennes peut mettre un local à disposition avec une convention mentionnant les modalités où 2 assistantes maternelles pourront exercer (accueillir 4 enfants chacune).

Le président des Petits Loups 52400 apportera un soutien technique pour monter les dossiers. Les assistantes maternelles sont autonomes et en relation directe avec les parents.

A ce jour, 8/9 candidatures sont reçues (soit agréer soit suivre une formation )

Le 25 septembre, une rencontre avec la responsable du RAM est prévue afin de recevoir les candidates.

Pour les parents intéressés par ce service, puis visiter les locaux dès que cela sera possible et obtenir tout autre renseignement, il est possible de vous adresser à M. Landru, président des Petits Loups, (0780301280) ou à la mairie de Varennes (0325906149 ou 0325906232).

Le président, Bernard LANDRU

Le Maire, Malou DENIS

**SUPER LOTO**  
**VARENNES SUR AMANCE**  
**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019**

9



**NOMBREUX LOTS**  
VELO ELECTRIQUE (valeur 1200 €)  
1 TELEVISEUR INCURVE  
1 TELEVISEUR ECRAN PLAT \* ROBOT PATISSIER  
CAVE A VIN \* PLANCHA \* TABLETTE  
ASPIRATEUR CYCLONIQUE \*  
ETC.....

▶ Tarif carton : 4 € (5 cartons 15 €)  
▶ Réservation conseillée:  
**06.88.50.01.12**  
▶ Salle Marcel ARLANT  
▶ Ouverture des portes 13h30  
▶ Buvette, gaufres, croque  
▶ ne pas jeter sur la voie publique



# HALLOWEEN



Cette année, le foyer rural organise Halloween en partenariat avec l'association «Les petits lousps 52400» le **mercredi 30 octobre**. Il sera proposé aux enfants : un film, un goûter, suivi d'un défilé et d'autres surprises. Contrairement aux années précédentes, **le défilé se fera uniquement dans les rues autour de la salle Marcel Arland**. Notre souhait de départ sera de venir frapper à la porte de tous les habitants, mais les petits jambes des enfants ne le permettent pas. Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre sur la place de l'église pour admirer les petits monstres. Des informations complémentaires seront affichées prochainement.

L'équipe du foyer rural et des petits lousps



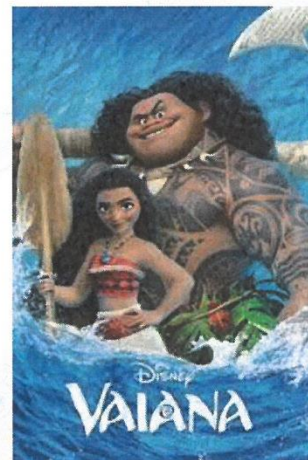
## CINE P'TIT LOUP

L'AUTOMNE EST ENFIN LÀ ET TU ES EN VACANCE,  
LES PETITS LOUPS 52400 VOUS PROPOSE UNE  
SÉANCE DE CINÉMA ET UN GOUTER CHAQUE  
MERCREDI APRÈS MIDI DES VACANCES À LA  
SALLE MARCEL ARLAND

### Mercredi 23 octobre : VAIANA

Il y a 3 000 ans, les plus grands marins du monde voyagèrent dans le vaste océan Pacifique, à la découverte des innombrables îles de l'Océanie. Mais pendant le millénaire qui suivit, ils cessèrent de voyager. Et personne ne sait pourquoi...

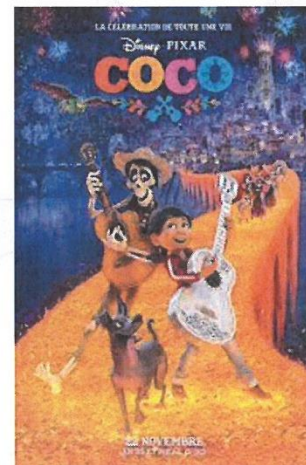
Vaiana, la légende du bout du monde raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple. Au cours de sa traversée du vaste océan, Vaiana va rencontrer Maui, un demi-dieu. Ensemble, ils vont accomplir un voyage épique riche d'action, de rencontres et d'épreuves... En accomplissant la quête inaboutie de ses ancêtres, Vaiana va découvrir la seule chose qu'elle a toujours cherchée : elle-même.



### Mercredi 30 Octobre: COCO

Depuis déjà plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz.

Bien décidé à prouver son talent, Miguel, par un étrange concours de circonstances, se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon mais un peu filou sur les bords. Ensemble, ils vont accomplir un voyage extraordinaire qui leur révélera la véritable histoire qui se cache derrière celle de la famille de Miguel...



### Animation Gratuite

### Informations et inscriptions:

**Me DENIS : 03.25.90.62.32**

**Mr LANDRU : 07.80.30.12.80**

**Mr Lambours: 06.64.48.28.06**



## **Roger CLÉRICI et Marcel ARLAND :**

### **Des amitiés littéraires en quête de lumière :**

S'il n'est point besoin de revenir un le parcours littéraire de Marcel Arland du Pâquis à l'Académie française en passant par *La NRF*, en revanche celui de Roger Clérici (1912 – 1998) exige de le reprendre tant il a sombré dans l'oubli. Enseignant en lettres classiques à Bourbonne, Roger Clérici a mené en parallèle une œuvre d'écrivain-poète riche. D'une extrême sensibilité et aux prises avec d'intenses réflexions existentielles, comme Marcel Arland, il a trouvé une forme de délivrance dans l'écriture.

### **Son oeuvre :**

Ainsi, il nous a laissé une douzaine de recueils (poèmes et nouvelles). Citons entre autres : *Si peu de l'invisible*, *Un sens d'adieu*, *A voix des jours perdus*, *La messe des ombres*, *Au clair-obscur du temps...* Des titres qui, déjà, affichent son lyrisme ! Il a également mis à l'honneur la poésie belge, traduit les poètes italiens.. Là-dessus, il faut ajouter des centaines de poèmes parus dans diverses revues, dont *Les Cahiers Haut-Marnais*. Certes l'univers du poète compte souvent des paysages de novembre et des mondes crépusculaires mais, l'écriture est d'exception, d'un extrême perfectionnisme et d'une grande musicalité, ce qui lui valut divers prix (Académie française, Tristan-Corbière, Société des poètes français...) attribués à son insu.

### **Conférence : sur les traces d'inspiration de Roger Clérici :**

A l'aide d'un diaporama réalisé par René Delaître, les intervenants, Anne Duvoy et Michel Thénard, à Bourbonne-les-Bains en juillet , ont présenté son œuvre en reprenant son itinéraire géographique : enfance dans le « quartier haut » de Bourbonne, souvenirs de jeunesse chez sa grand-mère de Serqueux, enseignement à Champigny-sous-Varennes puis au collège de Bourbonne et au Sacré-cœur, retraite à Serqueux et Coiffy-le-Haut, mais surtout longues promenades sur la pointe d'**Aigremont**.

Dans *Ce fut ainsi*, Marcel Arland écrit : « *La première fois que nous sommes venus à Aigremont, un poète de mes amis et sa femme nous accompagnaient.* ». C'est de Roger et Marthe Clérici dont il s'agit .

### **Roger Clérici et Marcel Arland : une amitié profonde.**

Des années durant, les deux hommes de lettres vont se fréquenter et correspondre dans la plus totale discrétion. Oui, Marcel Arland ne tardera pas à reconnaître les qualités d'écriture de l'enseignant et le prix de l'Académie française accordé en 1976 au recueil *Sous des eaux profondes* ne sera pas un hasard. Différents courriers de Marcel Arland à Michel Thénard témoignent de l'intérêt que l'académicien éprouve pour le poète : « *Roger Clérici m'avait parlé de ses poèmes et je les attends avec confiance [à propos des *Hôtes du soir*] ; j'aime beaucoup son esprit, sa sensibilité, sa personnalité.* ».

Par ailleurs, Roger Clérici accordera à chacune des parutions des livres d'Arland une présentation dans *Les Cahiers Haut-Marnais*.

Décembre 1990 paraît le recueil *Ces pas en des lointains*. Dans un long poème en vers libres, Roger Clérici y évoque, sans le nommer, « *Le retour du poète* » sur sa terre d'enfance à Varennes.

Roger Clérici repose au cimetière de Bourbonne-les-Bains..

**Le Retour du Poète : Poème en hommage à Marcel Arland.**

*Sous un ciel tendu comme un dais funèbre  
de nuageuses draperies  
le cimetière du haut lieu  
accueille un défilé silencieux.  
Au fond un rideau d'opaque verdure  
et le calvaire ancien qui veille sur les tombes.  
Le vent pousse de ses rafales  
des flocons mêlés à des fils de pluie.  
Le glas sonne par le village  
pour le retour de son poète  
qu'on vient de ramener sur la terre d'enfance  
à ce champ familier de très lointains dimanches.  
Le paysage austère au grand deuil s'associe,  
les bois noirs, la campagne nue,  
jusqu'à l'horizon la morne étendue ...  
Transit, j'écoute les hommages,  
leur prédiction d'immortalité,  
-celle-ci relative, à la mesure humaine –  
le prêtre aussi qui parle  
de ce défunt d'exception  
qu'il promet à la gloire éternelle du Christ.  
Hélas ! avant d'y accéder, même fameux,  
ne lui faut-il d'abord en cette caisse oblongue,  
non moins triste au regard d'un éclat de corolle,  
descendre à cette cave étroite,  
y dormir du sommeil ténébreux de la pierre  
jusqu'au terme des siècles ? ...*

**Extrait du recueil : « Ces pas en des lointains »**

**Avec la précieuse collaboration de Michel Thénard**

**La commission Communale pour la mémoire de Marcel Arland**

## Pour échapper à Linky

Si votre compteur d'électricité se trouve à l'intérieur de votre logement, les installateurs n'ont pas le droit de rentrer chez vous.

Par contre, si votre compteur donne sur la rue, dans votre jardin non clôturé, ou dans les parties communes d'un immeuble, dans ce cas, vous pouvez protéger votre compteur en vous inspirant de l'exemple ci-dessous mis en place par un habitant de Varennes.



Les installateurs n'ont pas le droit de casser votre matériel. Vous devez être en capacité de le prouver en ajoutant des panneaux d'avertissement et en prenant des photos de votre installation.



**sded 52**  
syndicat départemental  
énergie & déchets

**Uniquement  
sur RDV**

# *Collecte de Fibrociment - Amiante*

Exclusivement réservée aux particuliers du territoire du SDED 52

**SAMEDI 12 OCTOBRE**  
**SAMEDI 26 OCTOBRE**  
**SAMEDI 9 NOVEMBRE**  
**SAMEDI 23 NOVEMBRE**

**DÉCHETTERIE D'AUBERIVE**  
**DÉCHETTERIE D'EURVILLE-BIENVILLE**  
**DÉCHETTERIE DE BOURBONNE-LES-BAINS**  
**DÉCHETTERIE DE RIMAUCCOURT**

**Modalités et inscription auprès du SDED 52**  
dans la limite des places disponibles

**03 25 35 09 29**

**[sded52@sded52.fr](mailto:sded52@sded52.fr)**  
40 bis av. Mal Foch 52000 CHAUMONT

## LE DÉVELOPPEMENT DES CJS EN FRANCE

- AU COURS DE L'ÉTÉ 2018**
- 58 CJS dans 11 régions
  - Près de 80 jeunes coopérateurs
  - Un chiffre d'affaires moyen par CJS de 9000 €
  - Une rémunération moyenne entre 150 et 200 € net par jeune



**UN PROJET EN PROVENANCE DU QUÉBEC**

Ce projet d'éducation à la coopération existe depuis 1988 au Québec. Chaque été plus de 150 CJS ont lieu à bas coût et ainsi à près de 2000 jeunes de 12 à 17 ans de s'initier à l'entreprise coopérative. Le concept a été expérimenté en Bretagne en 2013 avant d'être lancé de l'appel à projet « La France s'engage » en juin 2015 et de se déployer plus largement.



**COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE**

**Contact :**

Nelly Leclaplain

coordination et développement CJS

cjs@cooperner.coop

Tél. : 06 64 94 52 98

Tél. : 01 42 63 47 71

37, rue Bouret 75019 PARIS

Le réseau Coopérer pour l'Entreprendre coordonne et pilote le développement des CJS en France. Une convention de partenariat a été signée avec La Fédération Française de l'Entrepreneuriat au Québec.

En appui sur un comité de pilotage national et un comité opérationnel composé des principaux partenaires du projet, les missions du CPE sont :

- l'information et la communication sur les CJS
- la formation et l'accompagnement des jeunes locaux et des animateurs
- la mise en place et l'animation de relais régionaux
- l'adaptation du contenu à la réglementation française
- l'ingénierie financière et la pérennisation économique



Ce projet, bénéficiaire de l'initiative présidentielle « La France s'engage », est soutenu par le Fonds départemental pour la jeunesse, mis en œuvre par le Ministère chargé de la jeunesse.



**COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES**



Contact : [aces.faybillot@gmail.com](mailto:aces.faybillot@gmail.com)

## UNE AVENTURE COLLECTIVE ET UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAL COOPÉRATIF

Deux à quinze jeunes de 16 à 18 ans accompagnés par deux animateurs créent et pilotent une entreprise coopérative le temps d'un été. Ils défont des services, élaborent une stratégie de commercialisation, assurent les prestations, prennent des décisions collectivement, se rémunèrent en décidant de l'affectation des résultats.

Ensemble, ils s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique et développent leur esprit d'initiative.



**COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE**



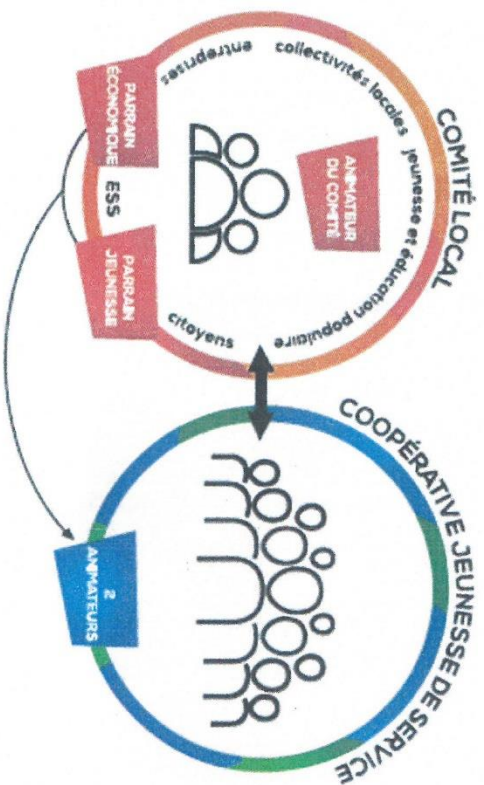
**FRANCE S'ENGAGE**

## UN TERRITOIRE MOBILISÉ

Des acteurs d'un territoire (quartier, commune, intercommunalité) se rassemblent au sein d'un comité local. Ensemble, ils mettent en place les conditions d'implantation de la CJS et offrent un soutien aux jeunes et aux animateurs.

### LES CLÉS DE RÉUSSITE

- Une implantation à l'échelle d'un territoire de vie
- Un comité local d'acteurs de terrain de secteurs divers
- Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (parcain économique) responsable juridique de l'activité et des jeunes, en appui sur le volet économique et entrepreneurial
- Une structure d'éducation populaire (parcain jeunesse) en appui sur la vie collective et l'animation
- 2 animateurs formés à la pédagogie du projet CJS



## UN PROJET POUR LES JEUNES ET PAR LES JEUNES

Les jeunes coopérants décident collectivement et sont responsables de l'orientation et du fonctionnement de leur entreprise. Accompagnés par les deux animateurs, ils prennent graduellement en charge leur projet.

## UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

Les jeunes apprennent en faisant. La CJS est une entreprise réelle et met les jeunes en situation de création d'activité. Les animateurs sont formés à une pédagogie et disposent d'outils qui font leur preuve depuis plus de 25 ans au Québec.

### LA CJS, TERRAIN D'APPRENTISSAGE...

Par l'expérimentation concrète de la gestion d'une entreprise coopérative, les jeunes se responsabilisent et développent rigueur, autonomie et esprit d'initiative. Ils apprennent à travailler ensemble, à prendre des décisions, à s'exprimer en public ou au téléphone. Ils acquièrent des compétences en marketing, gestion, comptabilité, ressources humaines.



### CRÉE DES LIENS ET DE LA MIXITÉ SOCIALE...

Les jeunes provenant d'environnements sociaux et culturels variés, de filières différentes, se côtoient et apprennent à travailler ensemble. Ils se constituent un réseau avec les acteurs du comité local et leurs clients. Les acteurs du comité local et porteurs du projet, issus d'univers qui ont peu l'habitude de se croiser (éducation populaire et économie par exemple), se découvrent et se mobilisent autour d'un projet commun.

### CHANGE LES REGARDS...

**Des jeunes sur le monde de l'entreprise et du travail**, par la découverte des réalités économiques, du fonctionnement d'une entreprise, des règles de vie ou du travail.  
**Des adultes sur la jeunesse**, en leur offrant une place et des responsabilités : ils découvrent des jeunes volontaires, impliqués, désireux d'apprendre.  
**Des jeunes entre eux**, grâce à la mixité sociale, culturelle, de genre.  
**Des jeunes sur eux-mêmes**, en développant assurance et confiance en eux et en leurs capacités.

**MESSAGE DE M. ET MME JOHAN ET TINEKE PETERSEN  
AUX HABITANTS DE VARENNES SUR AMANCE**

Chers habitants de Varennes,

Après avoir passé dix-sept années agréables dans votre splendide village, nous vous quittons le cœur gros.

Merci beaucoup pour toutes ces années merveilleuses, ces barbecues conviviaux. Merci à nos voisins M. et Mme Jean-Pierre et Constance MASTALERZ, si gentils, merci pour leur hospitalité, ils étaient toujours disponibles.

A vous les néerlandais nous voulons dire : Profitez de ce beau village dans cette belle France.

Nous souhaitons le meilleur pour vous.

Cordiales salutations.

JOHAN ET TINEKE PETERSEN

